

enthousiastes et enfin son petit-déjeuner final sur le port pour le départ des bateaux externes ;
et enfin notre première contribution (23 pointus illuminés et parade nautique de 14 pointus) aux festivités de la **fin d'année 2008** dans le cadre des animations municipales du port et de la ville.

De même, et pour ce qui concerne les **activités de l' A.P.S. à l'extérieur de Sanary**, la présence des bateaux adhérents a constamment été soulignée et remarquée :

- à la **19^{ème} Acampado dei vieio careno de LA CIOTAT** le 18 mai 2008 : 8 bateaux et plus de 30 équipiers ;
- à la **Bouillabaisse du BRUSC** le 21 juin 2008 : 20 bateaux avec leurs équipages ;
- au **Vire-vire de SAINT-MANDRIER** le 27 juillet 2008 : 17 bateaux pour plus de 40 équipiers ;
- à la **Fête des Pointus de l'île des EMBIEZ** le 31 août 2008 : 27 bateaux engagés avec 85 équipiers.

Ce bilan éloquent témoigne de la formidable vitalité de l'association qui continue à constamment animer la ville et son port et à les représenter dignement dans les communes littorales voisines et amies.

L'A.P.S. représente désormais un solide pilier de la vie sanaryenne et de la société locale. Son amalgame de dévoués propriétaires de barques de tradition et de fidèles équipiers sympathisants concourt naturellement à son succès grandissant, tant auprès des autorités locales que des populations résidente et de passage.

Signé : Le Président et le secrétaire.

PROGRAMME DES ACTIVITES 2009 de l'Association des Pointus de Sanary

Le programme 2009 des activités de l'association est ici confirmé (néanmoins sous réserves d'aléas toujours imprévus ...) :

- **Samedi/Dimanche 11/12 avril 2009** : Embarquement Immédiat
- **Vendredi 5 au Dimanche 7 juin 2009** : 3^{ème} Virée de Saint-Nazaire 2009—Forum de la Mer
- **Samedi/Dimanche 27 et 28 juin 2009** : Fête Saint-Pierre - Embarquement Immédiat
- **Mardi 14 juillet 2009** : Illumination des pointus à quai – Pique-nique sur l'eau en attendant le feu d'artifice et vénitienne dans le port après le spectacle pyrotechnique.
- **Samedi 1^{er} août 2009** : Méchoui
- **Samedi/Dimanche 22/23 août 2009** : Embarquement Immédiat
- **Dimanche 6 septembre 2009** : Pique-nique au Rouveau
- **Samedi/Dimanche 19/20 septembre 2009** : Fêtes du Patrimoine – Embarquement Immédiat
- **Samedi/Dimanche 5/6 décembre 2009** : Téléthon
- **Fin décembre 2009** : Illumination des pointus pendant les festivités de fin d'année—Participation à l'arrivée du Père Noël sur le port de Sanary—Ronde vénitienne dans le port après le feu d'artifice.

Pour l'extérieur, s'y ajouteront les autres manifestations nautiques habituelles, avec entre autres :

- La première rencontre partenaire avec le **Rugby Club Toulonnais** aux **EMBIEZ** (14 mai 2009)
- L' **Acampado des Carènes de LA CIOTAT** (du 21 au 24 mai 2009)
- La Valse des Capians (*inauguration officielle de la nouvelle association*) à **BANDOL** (13 et 14 juin 2009)
- La bouillabaisse du **BRUSC** (21 juin 2009)
- La grande fête des Pointus de Lou Capien au **BRUSC** (en juillet 2009)
- Le Vire-vire de **SAINTE-MANDRIER** (en juillet 2009)
- La Fête des Pointus de l'île des **EMBIEZ** (en août 2009)
- Le port Saint-Louis au Mourillon à **TOULON** (en septembre 2009)
- La nouvelle rencontre des pointus de l'île de **BENDOR** (12 et 13 septembre 2009)
- La ronde des Capians au Vieux-Port de **MARSEILLE** (en octobre 2009)

(les dates définitives seront diffusées dès qu'elles seront arrêtées).

Signé : Le Président et le secrétaire.

COMMUNICATION

Récemment, des remarques ont été formulées, parfois de façon très sympathique, parfois de manière peu amène, sur le « défaut de communication » de notre association. Il faut donc apporter ici des précisions sur les pratiques adoptées pour assurer l'information continue et en temps réel des adhérents quant aux activités et aux rendez-vous programmés par le conseil d'administration.

Il est adressé, **une à deux fois par mois**, par mail, à tous les adhérents internautes des « **communiqués** » fixant les modalités d'organisation de nos festivités. Si certains ne reçoivent aucun message électronique depuis plusieurs mois ou sur une période supérieure à un mois, il y a certainement un problème à leur adresse internet : adresse non fournie, adresse erronée, changement de fournisseur, défaut de signalement au secrétariat, ... Dans ce cas, et le plus rapidement possible, il convient d'adresser un mail à contact@lespointusdesanary.fr afin de revalider l'adresse électronique utile.

D'autre part, dans le même temps, et à destination des adhérents non internautes ou de ceux qui ont des problèmes ponctuels de messagerie électronique, il est affiché les mêmes « **communiqués** » sur le panneau de l' A.P.S. installé à la grille du ponton n° 4 du port de Sanary (ponton situé face au restaurant de la Tour). Les informations peuvent ainsi y être lues à l'occasion d'une promenade sur les quais ou lors des achats au marché ...

Quant à notre petit journal « **Lou Messagié** », il ne peut être assuré plus de trois à quatre numéros par an. L'actualité, le temps disponible et l'inspiration ne sont pas toujours au rendez-vous et le comité de rédaction reste désespérément dans l'attente d'articles promis par certains

NOTA IMPORTANT : Pour des raisons de contraintes budgétaires, les adhérents qui n'ont pas encore souhaité renouveler leur cotisation pour l'année 2009 ne recevront plus « **Lou Messagié** ». Le présent n° 9 sera donc le dernier qui leur sera adressé.



**SANARY
SUR MER**

LOU MESSAGIÉ n°9

MARS 2009

Bulletin de liaison de l'Association des Pointus de Sanary

Site internet : www.lespointusdesanary.fr

courriel : contact@lespointusdesanary.fr



LE MOT DU PRESIDENT

Voici une nouvelle année nautique qui s'annonce des plus captivantes et qui devrait consacrer la renommée de notre association.

Comme vous pourrez le lire dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale qui suit, nous sommes attendus à de très nombreux rendez-vous, à Sanary et ailleurs. Le point d'orgue sera bien évidemment la 3^{ème} Virée de Saint-Nazaire 2009. Remarquablement soutenue par la Mairie de Sanary, elle sera cette année patronnée par la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial qui décernera, à cette occasion, son fameux et convoité Prix Jean-Noël Turcat qui récompense une association ou un bateau oeuvrant à la sauvegarde du patrimoine maritime.

Mais notre action ne s'arrêtera pas à Sanary. Nous aurons à cœur d'exporter nos pointus et notre joie de vivre dans les ports environnants, lors des rencontres organisées par nos amis.

Je sais pouvoir compter sur vous et sur votre disponibilité de tous les instants. Le Conseil d'Administration et moi-même aurons besoin de tout votre dévouement pour nous apporter vos compétences et votre savoir-faire et ainsi mener à bien toutes les entreprises qui s'ouvrent à nous.

Plus de 100 adhérents réinscrits en 2009 et une flottille de 106 bateaux forment une ossature solide autour de ceux qui, déjà, oeuvrent d'arrache-pied pour lancer les premières fondations des événements importants de la saison.

C'est maintenant bien parti. Vive 2009. Que cette année nous apporte ... QUE DU BONHEUR!!!

C. Bénét

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L' ASSOCIATION DES POINTUS DE SANARY DU 21 FEVRIER 2009

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Au 31 décembre 2008, l'association comptait 143 adhérents, dont 102 membres actifs (propriétaires de pointus, barques de tradition ou « presque pointus » amarrés au port de Sanary ou à l'extérieur) et 41 membres équipiers (équipiers de pointus – sympathisants – bienfaiteurs – donateurs).

A la date du 21 février 2009, 106 membres ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2009. Sont présents ou représentés 95 adhérents, soit 89,6 % de l'ensemble des adhérents de l'association.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire 2009 de l'Association des Pointus de Sanary.

LE MOT DU PRESIDENT

Après avoir souhaité la bienvenue aux autorités (Mr ESQUOY, élu délégué au port, représentant le maire de Sanary – Amiral PRUDHOMME, Vice-Président de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial – Jean-Louis CONIL, Président de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen), aux représentants des associations voisines de BANDOL et LA CIOTAT et aux nombreux participants, le Président effectue une présentation rapide de l'association et de ses activités qui en font désormais une référence pour les associations amies et voisines.

Puis il rappelle l'ambition principale qu'il convient de développer dans toutes ses composantes : faire valoir nos traditions locales, faire connaître notre savoir-faire en matière de restauration des pointus et des barquettes de tradition, nous mesurer à la voile à d'autres régions ou nations lors des rencontres locales, régionales ou internationales, et animer régulièrement le port et la baie de Sanary sur Mer au travers de manifestations amicales et festives.



Il précise ensuite les concours et projets particuliers prévus en 2009 :
- Comme lors des saisons antérieures, notre concours sera renouvelé (à la demande) en direction d'enfants malades ou en fin de vie.

- La participation d'écoliers de classes primaires de Sanary à des sorties en mer : une étude a donc été initiée sur la faisabilité technique et juridique de cette réalisation. Les demandes ont maintenant été lancées en direction de trois écoles primaires de Sanary pour des sorties pédagogiques en mer au cours des mois de mai et juin 2009.

- Il en est de même pour la réalisation d'un « écorché » de pointu (carcasse aimablement et gracieusement offerte à l' A.P.S. par un adhérent – confection par des adhérents avec les conseils d'un charpentier de marine) qui sera présenté lors des prochaines manifestations nautiques. Un petit fascicule (en cours de composition par le Comité de rédaction de Lou Messagié), remis lors de ces expositions de l'écorché, permettra en outre d'initier adultes et autres adolescents à la connaissance des pointus et de leur construction à l'ancienne, de la mer en général et de la navigation en particulier.

Le Président réaffirme nos actions de restauration, de rénovation, d'entretien et de présentation des pointus et barques de tradition. A ce titre, lors des manifestations des associations amies et voisines, et à chaque fois que possible, une flottille des pointus sanaryens y participera dans le Var, mais aussi hors du département, et notamment dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-maritimes.

Avant de laisser la parole aux autorités présentes, il évoque la 3^{ème} Virée de Saint-Nazaire 2009 avec la participation maintenant acquise des équipages italiens de Ligurie, placée sous le patronage de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial et rehaussée par la remise du Prix Jean-Noël Turcat 2009 lors de cette manifestation.

A ce sujet, il lance dès lors la recherche de volontaires pour armer les différents groupes de pilotage qui seront mis en œuvre pour l'organisation de cette manifestation. Des appels seront diffusés dès le début du mois d'avril 2009, et les groupes seront mis en place en fonction des compétences et des desiderata de chacun.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DU MAIRE DE SANARY

Monsieur P. ESQUOY, représentant le Maire de Sanary sur Mer, confirme le total soutien de la municipalité pour la Virée de Saint-Nazaire qui sera le grand rendez-vous de la saison nautique. Il en espère une participation très active des pointus sanaryens face aux bateaux extérieurs qui ne manqueront d'être présents lors de ce grand rassemblement.

Il évoque ensuite la nouvelle politique tarifaire mise en œuvre en 2009, qui concerne entre autres les pointus de l' A.P.S. et qui, pour compenser l'abattement actuellement accordé, impose désormais une présence accrue des bateaux, non seulement à quai, mais aussi sur l'eau, lors des manifestations organisées à Sanary, mais également lors des déplacements aux festivités extérieures.

INTERVENTION DE L'AMIRAL PRUDHOMME, VICE-PRESIDENT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE MARITIME ET FLUVIAL (F.P.M.F.)

L' Amiral PRUDHOMME réaffirme la volonté de la F.P.M.F. d'assurer le patronage de la Virée de Saint-Nazaire 2009. Il informe ainsi l'assistance de la présence à la Virée de saint-Nazaire de Mr Gérard d'Aboville, le Président de la F.P.M.F., qui sera notamment accompagné de la directrice des Affaires Maritimes du Ministère de la Culture.

A ce titre, une rencontre avec le Maire de Sanary a permis de finaliser les modalités de cette manifestation. Sanary sur Mer devient désormais « la référence nationale » des actions symboliques qui peuvent être menées dans une ville et un port en matière de sauvegarde, de mise en valeur et de présentation du patrimoine maritime.

Association des Pointus de Sanary sur Mer—5 rue de la Prud'homie—83110 SANARY SUR MER

Rédaction : Jean-Louis DEWEZ — Michel LABARTHE

Contacts : Jean-Louis DEWEZ — Tél : 06 79 96 63 56 — Courriel : jean-louis.dewez@lespointusdesanary.fr

Il évoque ensuite les statuts particuliers des B.I.P. (bateaux d'intérêt patrimonial) et les avantages qui peuvent être tirés de cette inscription et de ce label.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FEDERATION DU PATRIMOINE MARITIME MEDITERRANEEN

Mr JL CONIL rappelle aux participants que la F.P.M.M. est le regroupement de différentes associations méditerranéennes de sauvegarde et de restauration des bateaux de tradition. A ce titre, elle n'a pas vocation à organiser les concentrations de ces embarcations, même s'il arrive qu'elle apporte conseils et assistance dans ce domaine. Il évoque le projet déjà bien avancé d'une exposition itinérante mise en place en 2010 sur le thème du patrimoine maritime méditerranéen et à laquelle l'A.P.S. a décidé de fournir une participation active.

LE PRESIDENT

Après avoir remercié les différents intervenants, le Président présente le rapport moral 2008 de l'association (rapport joint) en évoquant le nombre grandissant des membres (actifs et sympathisants), les réunions du C.A., les manifestations organisées à Sanary et les participations à l'extérieur tout au long de la saison nautique.

Il renouvelle ses vifs remerciements au conseil d'Administration, au comité de rédaction de Lou Messagié et au maître-toile du site Internet de l'APS pour l'ensemble du travail remarquable effectué en 2008.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU TRESORIER

Le Trésorier présente le bilan financier de l'exercice 2008 (pièce jointe) et le budget prévisionnel de l'année 2009.

Après vote, quitus est donné au trésorier pour le bilan financier 2008 et le budget prévisionnel 2009 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU SECRETAIRE

Le secrétaire présente le bilan des activités nautiques et para-nautiques de l'année 2008 et le programme des manifestations prévues pour l'année 2009 (pièces jointes).

Le programme prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Un rappel est effectué sur les modalités de la communication au sein de l'A.P.S. : mails par internet – communiqués affichés à la panne n°4 au port de Sanary – Publication de Lou Messagié à raison de 3 à 4 numéros par an (pièce jointe).

INTERVENTION DU CHARGE DES ACTIVITES NAUTIQUES

Serge SOURD présente la lettre de la Mairie de Sanary-sur-Mer sur la nouvelle politique tarifaire qui sera appliquée (entre autres) aux pointus de l'APS au titre de l'année 2009 (pièce jointe). Il précise ainsi les modalités pratiques qui seront mises en œuvre pour assurer la comptabilisation des participations des bateaux de l'A.P.S. aux différentes manifestations. Pour chaque manifestation nautique organisée à Sanary et à l'extérieur, un état nominatif des bateaux participants sera tenu à jour par le secrétariat et contresigné par tous les propriétaires présents.

Il expose ensuite la nouvelle organisation qui sera appliquée pour les futures opérations « Embarquement Immédiat » : recensement préalable des bateaux engagés pour définir une répartition équitable des embarcations sur l'ensemble des journées de l'opération ; permettre dès lors la libération (temporaire) des emplacements des absents autour de la panne n°4 pour augmenter le nombre des amarrages et points d'embarquement et ainsi sécuriser l'embarquement des passagers ; fournir à la mairie l'état des bateaux participants en vue de la (possible) assurance « Responsabilité Civile » dans l'hypothèse de la reconnaissance du statut de « collaborateur occasionnel » de la municipalité (voir autres informations ci-après).

Il rappelle enfin la nécessité accrue pour tous les propriétaires d'acquiescer, si possible, des gilets de sécurité « enfants » supplémentaires, notamment sur les gros pointus.

QUESTIONS DIVERSES

Yvon SIZEUN annonce que la vérification annuelle des extincteurs des bateaux de l'association aura lieu le samedi 4 avril 2009 après-midi (lors de l'entraînement mensuel des Voiles Latines). Cette opération sera gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation 2009.

Michel LABARTHE informe l'assistance qu'il recherche des photographies, cartes postales, images, documents divers ... etc ... sur les pointus à Sanary en vue de la participation de l'A.P.S. à l'exposition itinérante de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen (FPMM) en 2010,

Un adhérent interroge le Président sur le problème toujours en suspens de l'assurance responsabilité civile des propriétaires de pointus lors des opérations « Embarquement Immédiat ». Mr Esquoy, de la mairie de Sanary, précise que cette question, qui a été à nouveau soulevée en début d'année par le Conseil d'Administration de l'A.P.S., est actuellement soumise au Service Juridique de la Mairie qui traite ce sujet avec la Compagnie d'Assurances de la municipalité. Le dossier est en bonne voie de résolution et une réponse sera fournie à l'association très rapidement, en tous cas dans les plus brefs délais.

Cependant, il est vivement conseillé à tous les propriétaires d'obtenir de leur compagnie d'assurances la confirmation écrite que leur responsabilité civile est couverte lors des embarquements de personnes, dès lors que ces transports sont effectués de façon bénévole, sans rémunération et sans compensation financière. Ce qui doit normalement être la règle de la plupart des contrats en vigueur.

Un autre adhérent s'interroge sur la pérennité de l'association, notamment si, pour une quelconque raison d'opportunité, les bateaux traditionnels venaient à être exclus du port. Il lui est répondu, d'une part par le représentant du maire, que l'avenir est assuré pour quelques années encore avec la municipalité actuelle, et, par le bureau d'autre part, qu'une étude précise est envisagée en vue d'obtenir plus tard (en tout cas au minimum après cinq années d'existence de l'association, donc à partir de 2010) l'appellation « association reconnue d'intérêt public » qui apporterait des avantages indiscutables.

LE PRESIDENT

En l'absence d'autres questions, le Président adresse ses remerciements aux intervenants pour leurs exposés et annonce la mise en œuvre de l'élection des nouveaux membres du C.A.

LE SECRETAIRE

Sont parvenus au terme de leur mandat : Christian Bénét – Gilbert Monmasson – Jacques Mazella – Yvon Sizeun et Michel Labarthe - qui sont tous volontaires pour le renouveler. Aucun autre candidat ne s'est présenté pour postuler à un siège au conseil d'administration.

Il est donc procédé aux votes successifs pour toutes les candidatures ci-dessus.

Christian Bénét, Gilbert Monmasson, Jacques Mazella, Yvon Sizeun et Michel Labarthe sont réélus à l'unanimité.

Aucun volontaire ne s'est manifesté pour postuler aux fonctions de secrétaire. En conséquence, le secrétaire actuel accepte de poursuivre sa mission actuelle en 2009.

Un volontaire s'est présenté pour assurer les fonctions de secrétaire-adjoint : André GROCHOWSKI.

Les membres chargés du nouveau Comité de rédaction de Lou Messagié sont présentés à l'assistance : Mme GIANNOLI, Mme DE LA ROCHETTE, Max LALOUE, Michel LABARTHE et Jean-Louis DEWEZ.

Aucune objection n'est émise à leur désignation qui est admise à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration élu par l'assemblée générale 2009 est donc composé de : Christian BENET, Gilbert MONMASSON, André GROCHOWSKI, Jean-Louis DEWEZ, Christian SIRGUE, Jacques MAZELLA, Yvon SIZEUN, Max LALOUE, Jean-Pierre GIANNOLI, Serge SOURD, Jean-Louis BERNARD et Michel LABARTHE.

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni à l'issue de l'A.G. a procédé aux élections internes et a désigné son bureau. Les résultats sont fournis ci-après :

Christian BENET – Président – Membre du bureau
Gilbert MONMASSON – Vice-Président chargé des membres propriétaires– Membre du bureau
André GROCHOWSKI – Vice-Président chargé des membres équipiers– Secrétaire-adjoint - Membre du bureau
Jean-Louis DEWEZ - Secrétaire – Membre du bureau
Christian SIRGUE – Trésorier – Membre du bureau
Jacques MAZELLA – membre (chargé de l'animation)
Yvon SIZEUN – membre (chargé du domaine commercial – secteur ventes)
Max LALOUE – membre (chargé du domaine commercial - secteur achats)
Jean-Pierre GIANNOLI – membre (chargé des affaires juridiques et assurances)
Serge SOURD – membre (chargé des activités nautiques)
Jean-Louis BERNARD – membre (chargé de la communication et du site internet)
Michel LABARTHE – membre (chargé des recherches historiques).

Le nouveau Comité de rédaction de Lou Messagié est dorénavant constitué de :

Mme GIANNOLI – chargée de la composition et de la mise en forme ;
Mme DE LA ROCHETTE – chargée de l'impression ;
Max LALOUE – chargé du plipostage et de l'expédition ;
Jean-Louis DEWEZ et Michel LABARTHE – chargés des reportages.

Après avoir remercié l'assistance pour sa participation active, le Président lève la séance.

Signé : Le Président et le secrétaire

RAPPORT MORAL DE L'ANNE 2008

Lors de l'Assemblée Générale du 19 avril 2008, l'Association des Pointus de Sanary comptait 87 adhérents répartis en 55 membres propriétaires et 32 membres équipiers.

L'objectif pour l'année 2008 avait été fixé au nombre de 125 adhérents qui a été largement atteint et dépassé. Au 31 décembre 2008, l'A.P.S. comptait dans ses effectifs :

- 143 membres adhérents répartis en 102 membres propriétaires et 41 membres équipiers ;
- 100 bateaux recensés répartis en 95 pointus (86 amarrés au port de Sanary – 8 amarrés dans les ports voisins – 1 évoluant en maquette porte-tee au Stade Mayol) et 5 « presque pointus ».

Le site internet de l'APS fonctionne toujours très bien, alimenté régulièrement par le secrétaire et le maître-toile. Il comptait au 1^{er} Janvier 2009 :

- la présence de 44 pointus ou presque pointus dans la rubrique « bateaux » ;
- la publication d'une quarantaine de petites annonces (dont près de la moitié ont abouti à un résultat positif) ;
- une consultation annuelle en 2008 de plus de 17000 internautes qui se sont connectés ou ont contacté le site de l'association (soit une moyenne journalière de 44 visiteurs).

Au cours de l'Année 2008, le Conseil d'Administration de l'A.P.S. s'est réuni à 8 reprises (1^{er} février 2008 – 26 mars 2008 – 2 mai 2008 – 15 mai 2008 – 6 juin 2008 – 25 septembre 2008 – 30 octobre 2008 – 27 novembre 2008) pour ainsi fixer les objectifs et définir les orientations souhaitables. Je remercie les membres du C.A. qui se sont largement investis dans les tâches qui leur ont été confiées et ils peuvent être légitimement fiers des résultats obtenus.

Ainsi, l'A.P.S. a magnifiquement organisé plusieurs manifestations à SANARY SUR MER :

- les opérations « Embarquement Immédiat » ;
- la participation à la Fête de la Saint-Pierre avec les pêcheurs locaux ;
- le pique-nique au mouillage en attendant le feu d'artifice du 14 juillet suivi d'une parade des pointus illuminés dans le port ;

- le méchoui de l'association ;
- le pique-nique de fin d'année nautique déplacé du Rouveau à l'esplanade de la Capitainerie pour cause de trop forte houle ;
- sans oublier bien évidemment la 2^{ème} Virée de Saint-Nazaire avec son rassemblement de bateaux de tradition, sa régata, son repas des équipages et enfin son petit-déjeuner final sur le port pour saluer le départ des bateaux externes ;
- et enfin notre première contribution aux festivités de la fin d'année.

L'A.P.S. a aussi présenté une importante participation aux rencontres avec les associations amies et voisines de défense des bateaux de tradition :
- à la 19^{ème} Acampado dei vieio careno de LA CIOTAT ;
- à la Bouillabaisse du BRUSC ;
- au Vire-vire de SAINT-MANDRIER ;
- à la Fête des Pointus de l'île des EMBIEZ.

Toujours en 2008, l'A.P.S. a vu l'un de ses pointus obtenir le « Prix 2008 de la meilleure restauration d'un bateau de tradition » décerné par la Ville de Saint-Mandrier.

Signé : Le Président et le secrétaire.

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2008

Je peux affirmer ce soir que je suis un trésorier heureux et serein ; en cette période de crise, je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup dans mon cas.

En effet, les résultats de l'année 2008 sont excellents : un compte d'exploitation largement positif : + 3565 euros ; un crédit en compte en banque confortable : 5550 euros.

Ces résultats, bien évidemment, n'ont pu être atteints qu'avec votre aide, votre dynamisme et votre disponibilité. Toutes les nombreuses manifestations organisées en 2008 ont été des vraies réussites, avec des participants de plus en plus nombreux.

Merci aussi à Yvon SIZEUN et aux « femmes de marins » qui ont vendu pour plus de 9000 euros d'objets de traditions (tee-shirts, coupe-vents, foulards, bandanas et autres canotiers ...).

D'autres chiffres démontrent aussi l'évolution de l'A.P.S. : en nombre d'adhérents :
2007 : 118 ; 2008 : 143 ; soit 19% d'augmentation ;
en matière de recettes :
2007 : 28141 euros ; 2008 : 34844 euros ; soit 24% d'augmentation.

Pouvons-nous engager un pari sur un objectif de 170 adhérents en 2009 ? L'avenir nous le dira, mais cet avenir nous paraît bien radieux, et ce grâce à vous tous.
Merci encore.

Signé : Le Président et le Trésorier.

BILAN DES ACTIVITES 2008

A l'issue de cette année nautique 2008, un bilan peut être établi sur les activités nautiques et para-nautiques de l'Association des Pointus de Sanary.

Au 31 décembre 2008, pour ce qui concerne les **activités nautiques et terrestres à Sanary**, il convient de signaler :
- les opérations « **Embarquement Immédiat** » qui, bien que trop souvent perturbées, voire annulées, en raison d'une météo très capricieuse, ont permis d'embarquer **2054 passagers** avec une participation record de **57 pointus** répartis sur les différentes journées. (Rappel 2007 : 2066 personnes embarquées sur 38 bateaux différents au cours d'un calendrier « météorologiquement » plus favorable !!) ;

- Les diverses manifestations :
la **Fête de la Saint-Pierre** en collaboration avec les pêcheurs ;
le **pique-nique** au mouillage en attendant le feu d'artifice **du 14 juillet** suivi d'une parade des pointus illuminés dans le port ;
le **méchoui** de l'association (plus de 150 convives) ;
le **pique-nique de fin d'année nautique** déplacé du Rouveau à l'esplanade de la Capitainerie pour cause de trop forte houle ;
sans oublier bien évidemment la **2^{ème} Virée de Saint-Nazaire** avec son rassemblement record de 116 bateaux amarrés dans le port, sa régata remportée par un pointu sanaryen devant près de 60 bateaux engagés en course, son repas des équipages fort de 220 participants